

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT-CYR-SUR-MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021- 07 - 03

Séance du 6 juillet 2021

Diffusée en direct sur la chaine youtube  
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

\*\*\*\*\*

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33  
Présents : 29  
Représenté : 4

L'an deux mille vingt et un, le six juillet,  
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER  
réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence,  
conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var,  
sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
**Adjoint** : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE  
Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

GESTION ET EXPLOITATION  
DE LA CHAMBRE  
FUNERAIRE

SOCIETE O.G.F

RAPPORT ANNUEL  
DU DELEGATAIRE

EXERCICE 2020

**Conseillers Municipaux** : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN  
Anne-Laure, ETCHANCHU Helen, GENEVOIS Laura, GIACALONE  
Sabine, GROC Cynthia, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-  
MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, Messieurs BAIXE Bruno,  
BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique,  
LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique,  
PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, VALENTIN Jean-Michel.

**Etaient représentés** :

**Conseillers Municipaux** : Mesdames Laurene CATANI (procuration à  
Madame Andrée SAMAT), Astrid MANOUKIAN (procuration à  
Madame Cynthia GROC), Corinne ROCHE-SANNA (procuration à  
Monsieur Yvan MAUBE), Monsieur Jean-Paul ROCHE (procuration à  
Monsieur Louis FERRARA).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire  
de séance.

Rapporteur : Madame GIACALONE

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20210706-DEL20210703-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2021  
Date de réception préfecture : 07/07/2021

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du Conseil Municipal du 25 septembre 2018, la Commune a décidé le lancement d'une consultation en vue de déléguer le service public de gestion et d'exploitation de la chambre funéraire municipale.

Par délibération du 12 mars 2019, le Conseil municipal s'est prononcé sur les termes de la délégation de service public, a décidé de l'attribution du contrat à la société OGF et a autorisé le Maire à signer le contrat.

Le contrat de concession a été conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

En application des dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 1411-3) et du code de la commande publique (article L 3131-5), « *Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Lorsque la gestion d'un service public est concédée, y compris dans le cas prévu à l'article L. 1121-4, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public* ».

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir prendre connaissance du rapport du délégataire au titre de l'année 2020.

Vu la consultation de la Commission des Services Publics Locaux en date du 24 juin 2021,

Le Conseil Municipal prend acte :

- 1) du rapport annuel 2020 du délégataire remis par la société OGF
- 2) de sa mise à disposition auprès du public en mairie dans les quinze jours qui suivent sa présentation à l'Assemblée. Le public sera avisé de cette mise à disposition par voie d'affiche apposée en mairie, aux lieux habituels d'affichage pendant au moins un mois.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY

|                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Accusé de réception en préfecture<br>083-218301125-20210706-DEL20210703-DE<br>Date de télétransmission : 07/07/2021<br>Date de réception préfecture : 07/07/2021 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|